



Appel à projets pour l'année 2022

Objectifs

Le Fonds pour la conservation des espèces de l'Arctique soutient des initiatives de qualité dans les domaines de la recherche et de l'intendance, lesquelles se concentrent sur les espèces et les habitats de l'Arctique canadien. Le WWF-Canada s'appuie sur des partenariats avec des peuples autochtones et les meilleures données disponibles afin d'encourager ensemble des lois et des politiques équitables et efficaces en matière de conservation de l'environnement arctique. À cette fin, nous avons le plaisir de lancer cet appel à projets dans le but de mieux identifier les initiatives susceptibles de générer des résultats significatifs pour la conservation des espèces arctiques et des communautés qui en dépendent.

Admissibilité

Les candidat.e.s de tous les secteurs (groupes communautaires, organisations de chasseur.se.s et de trappeur.se.s, gouvernements, universités, chercheur.se.s indépendant.e.s, ONG, etc.) et issu.e.s de tout domaine de recherche (savoir autochtone, Inuit Qaujimajatuqangit (IQ), sciences naturelles, sciences sociales, etc.) peuvent soumettre une proposition. Les projets peuvent avoir lieu n'importe où dans le Nord canadien. Les candidat.e.s peuvent demander jusqu'à 25 000 \$ (CAD) par année. Les propositions de projets pluriannuels sont admissibles, mais leur financement se fera sur une base annuelle.

Critères d'évaluation

1) Résultats anticipés en matière de conservation

Lorsque possible, les candidat.e.s doivent identifier les cibles de conservation de leur projet, à la fois réalistes et tangibles pour les espèces et les habitats. Il.elle.s doivent aussi expliquer en quoi un partenariat avec le WWF-Canada facilitera l'atteinte de leurs objectifs (p. ex. : À quel processus décisionnel votre projet contribuera-t-il? Quels seront les changements concrets découlant du succès de votre projet? Comment les espèces et les communautés bénéficieront-elles de votre travail? Combien d'espèces bénéficieront de ce travail?).

2) Implication des communautés du Nord et pertinence des propositions pour ces communautés

Les candidat.e.s doivent expliquer de quelles façons leur projet affectera les communautés locales, décrire l'implication des habitant.e.s du Nord dans l'équipe du projet et, si cela s'applique, présenter toute coproduction d'éléments de savoir dans leur travail. De plus, les candidat.e.s basé.e.s à l'extérieur d'une communauté nordique doivent démontrer qu'il.elle.s reçoivent l'appui des communautés concernées par leur projet, lorsque cela s'applique.

3) Pertinence vis-à-vis des cibles de conservation du WWF-Canada pour l'année 2022

Nous avons joint à ce document la liste des priorités du WWF-Canada pour la conservation de l'Arctique pour l'année 2022. Les candidat.e.s doivent exposer spécifiquement, dans leur proposition, la manière dont leur projet générera des résultats concrets en lien avec l'une ou plusieurs de ces priorités.

Les propositions doivent être acheminées, au plus tard, le 8 avril 2022 à l'adresse arcticspecies@wwfcanada.org.

Présentation des propositions

Les propositions peuvent être soumises en français, en inuktitut ou en anglais, selon la présentation qui suit*:

- I. Introduction : historique et contexte du projet
- II. Description du projet
 - a. Objectifs
 - b. Méthodes
 - c. Plan de travail
- III. Résultats anticipés et, lorsque disponibles, bénéfiques directs mesurables en matière de conservation, accompagnés d'un échéancier
- IV. Pertinence du projet pour les communautés nordiques et implication des résident.e.s nordiques dans le projet
- V. Liste des principaux partenaires du projet
- VI. Budget exhaustif incluant le financement confirmé ou anticipé provenant de sources externes ainsi qu'une mention détaillée de la manière dont les fonds alloués par le WWF-Canada seront dépensés (le salaire journalier de chaque membre du personnel doit être précisé)

****Tout individu ou groupe ayant besoin d'assistance pour la préparation de la proposition est encouragé à communiquer avec le WWF-Canada pour discuter du projet par téléphone ou par courriel****

Conditions d'octroi des fonds

Les candidat.e.s seront avisé.e.s du statut de leur proposition d'ici le 13 mai 2022. Les récipiendaires du Fonds pour la conservation des espèces de l'Arctique du WWF-Canada devront signer un accord de contribution avec le WWF-Canada avant le 29 juillet 2022 et s'engager à fournir :

a) Un rapport provisoire

Environ un mois après la fin des principaux travaux du projet, les récipiendaires devront soumettre un rapport provisoire décrivant la réalisation du projet, les résultats préliminaires, le plan de travail à jour, etc., accompagné d'un rapport financier des fonds dépensés à cette date.

b) Un ensemble de supports médias

Les récipiendaires devront soumettre une quantité prédéfinie de supports médias (photos, vidéos, cartes, etc.) qui pourront être utilisés, en partenariat avec le WWF-Canada, à des fins communicationnelles. La quantité, les formats ainsi que les termes et limites d'utilisation seront déterminés avant la signature de l'accord de contribution.

c) Un rapport final

Les récipiendaires devront soumettre un rapport final le 10 mars 2023, au plus tard. Ce rapport devra inclure les résultats du projet, une description de sa pertinence en matière de conservation accompagnée de toutes les données pertinentes, une évaluation du succès de l'initiative, tout plan pour le futur, ainsi que les états financiers complets. Des gabarits sont fournis pour aider au processus de reddition de comptes.

Dans l'éventualité où un accord de contribution avec le WWF-Canada ne serait pas signé avant le 29 juillet 2022, les fonds pourraient être réaffectés. Les récipiendaires doivent pouvoir démontrer, sur demande, qu'il.elle.s détiennent les polices d'assurance nécessaires avant la signature de l'accord de financement. Les récipiendaires devront, par ailleurs, mentionner l'aide apportée par le WWF-Canada lors de tout présentation ou publication se rapportant au projet.

Personne-ressource :

Toute question en français sur le Fonds pour la conservation des espèces de l'Arctique du WWF-Canada doit être adressée à Brandon Laforest, Spécialiste sénior, espèces et écosystèmes arctiques, à l'adresse blaforest@wwfcanada.org ou par téléphone au 867 222-1276.



Objectifs de conservation pour l'Arctique en 2022

Habitats arctiques

- Projets d'aire protégée et de conservation autochtone à tout stade de développement, y compris l'étude préliminaire
- Initiatives permettant aux communautés de participer à la planification de l'aménagement du territoire, aux évaluations d'impact environnemental, aux évaluations des stratégies environnementales, au processus d'inscription des espèces en péril, etc.
- Études sur la résilience des habitats arctiques, notamment sur la réponse des espèces aux dérèglements climatiques
- Études sur l'efficacité ou le besoin d'amélioration des aires protégées existantes
- Projets démontrant le potentiel d'opportunités économiques des programmes de conservation pour les communautés nordiques
- Projets de solutions basées sur la nature pour identifier, restaurer ou protéger des zones de séquestration du carbone

Mammifères marins arctiques

- Compréhension des effets du bruit sous-marin, du bris des glaces et des marées noires sur les mammifères marins
- Compréhension de l'impact des contaminants produits par les navires (carbone noir, eaux grises, métaux lourds, espèces envahissantes, microplastiques, effluents d'épurateurs, etc.) sur les mammifères marins et les habitats marins de l'Arctique
- Identification et définition de l'habitat essentiel des mammifères marins
- Renforcer la base de connaissances sur la migration des mammifères marins en termes de période, de trajet et d'utilisation de l'habitat
- Projets qui contribuent à l'évaluation et/ou à la conception de mesures d'atténuation utilisées par l'industrie pour réduire les effets des perturbations du développement industriel et de la navigation sur les mammifères marins
- Évaluation des impacts, pour les morses, causés par les perturbations à leurs sites d'échoueries

Caribous de la toundra

- Recherche pour approfondir notre compréhension des effets qu'ont les routes, les sites de développement industriel et d'autres formes de perturbations sur les caribous et leur habitat
- Identification et définition de l'habitat essentiel du caribou

- Actions contribuant à la création ou à l'exécution de plans de gestion ou de stratégies de rétablissement des populations de caribous

Ours polaires

- Recherche contribuant à la compréhension des facteurs poussant les ours polaires problématiques dans les communautés
- Élaboration et application de méthodes visant à réduire les conflits entre les ours et les humains
- Innovations et initiatives communautaires en matière de gestion des ours polaires et de ce qui les attire dans les communautés
- Projets faisant le pont entre les savoirs autochtones, le Inuit Qaujimajatuqangit et la compréhension scientifique des ours polaires